

Au sein du service de l'animation et du développement économique, une spécialiste des métiers de bouche répond à toutes vos questions :

- Questions réglementaires.
- Mise aux normes structure ou fonctionnement.

Dans ce cadre, nous pouvons vous aider, par téléphone, sur rendez vous en nos locaux, 16 rue Hector Berlioz, à BOBIGNY ou chez vous.

FORMATION

Des formations d'une journée sont effectuées, répondant aux obligations réglementaires de formation des personnes manipulant des denrées alimentaires.

DIAGNOSTICS

Pour compléter une formation, ou, à tout moment de la vie de l'entreprise, un diagnostic peut vous aider à progresser.

- Transmission-reprise
(A la demande du repreneur, du cédant, ou des organismes financeurs).
- Avant des travaux (à l'initiative de l'artisan ou dans le cadre d'une mise aux normes demandée suite à un contrôle).
- Charte qualité mise en place par des villes ou autres structures.
- Diagnostic des pratiques de fabrication à la demande de l'artisan, pour une amélioration continue de ses pratiques.

DEMANDES PLUS PARTICULIERES

SUIVI de dossiers plus complets tels que des agréments sanitaires ou mise en place de démarches qualité particulières.

AIDE à la mise en place de documents qualité, aide à la mise en œuvre de la traçabilité.

ACOMPAGNEMENT à la demande de financements, subventions, prises en charge, demandes de prêts d'honneur,...

Pour tout renseignement, contactez :

Mme STANOVIC, 01.41.60.75.17 ou
c.stanovic@cma93.fr

